



## Communiqué de presse

### **Tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire de Marsa Maroc (Casablanca, 12 mai 2017)**

Monsieur Abdelkader AMARA, Ministre de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau, a présidé l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) des actionnaires de la Société d'Exploitation des Ports, connue sous le label Marsa Maroc, tenue aujourd'hui 12 mai 2017 au siège de la société à Casablanca.

Il est rappelé que les actionnaires ont été convoqués à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour dont les principaux éléments étaient les suivants :

- L'examen du rapport de gestion du Directoire à l'AGO sur l'exercice 2016 ;
- La présentation du rapport général des CAC au titre de l'exercice 2016 ;
- La présentation du rapport spécial des CAC sur les conventions visées par l'article 95 de la Loi ;
- L'approbation des rapports et états de synthèse relatifs à l'exercice 2016 ;
- L'approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
- L'affectation des résultats de l'exercice 2016 ;
- L'approbation des conventions réglementées ;
- Le quitus aux membres du Conseil de Surveillance et du Directoire ;
- Les pouvoirs à conférer.

Après lecture du rapport de gestion du Directoire au titre de 2016 et des rapports des Commissaires aux Comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire a approuvé les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2016, tels qu'ils lui ont été présentés par le Directoire.

L'AGO a également décidé de procéder à la distribution d'un dividende de 8 dirhams par action. Ce dividende sera mis en paiement à partir du 12 juin 2017.